

Conseil d'administration de l'INSA Hauts-de-France

Séance du 14 mars 2024

Relevé de décisions

Rédactrice : Caroline FLORINDA

Etaient présents ou représentés :

Collège A des professeurs des universités	Souad HARMAND, Fethi ALOUI, Mirentxu DUBAR (procuration à Jean-Christophe POPIEUL) , Mohamed DJEMAI (procuration à Fethi ALOUI), Jimmy LAUBER, Jean-Christophe POPIEUL
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	Olivier BIREMBAUX (procuration à Jamila RAHMOUN), Mickael BOCQUET, Damien MERESSE, Jamila RAHMOUN
Collège C des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé	Jean-HUBERT ANCEAU, Laurence BARA, Martine CHARLES
Collège D des usagers	Camille EDOUARD, Jérémy HAUBOURDIN (procuration à Bastien DUPONT), Bastien DUPONT Rekaya KOUCHLEF
Collège des Personnalités extérieures	Laetitia ANDRIEU (procuration à Laurence SAYDON) Mylène BRONNIART, Pierre CARLOTTI, (procuration à Damien MERESSE) Jean-Pierre CHOEL (procuration à Mickael BOCQUET), Véronique FELDHEIM (procuration à Souad HARMAND), Laurence SAYDON, Sylvain TRANOY (président de séance), Christian VAUTRIN
Invités	Abdelhakim ARTIBA, Président de l'UPHF Hugues BOCQUET, représentant de la Rectrice de la région académique Hauts-de-France Armel de la BOURDONNAYE, Directeur de l'INSA HdF Carine COPLO, Agent comptable Philippe DULION, Directeur général des services UPHF Cédric EDART, Secrétaire général de l'INSA HdF Caroline FLORINDA, responsable juridique Paul GIROUX, Vice-président Etudiant

Sylvain TRANOY, vice-président du conseil d'administration assure la présidence de la séance en l'absence du Président, Rodolphe DELAUNAY, empêché. Il ouvre la séance, après vérification du quorum (24 membres présents ou représentés sur 32 membres en exercice, 8 procurations).

Le Directeur de l'INSA Hauts-de France accueille le vice-président Etudiant, Paul GIROUX élu par le conseil des études.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1- Approbation du relevé de décisions de la séance du 14 décembre 2023
- 2- Compte financier 2023
- 3- Note de stratégie en vue de l'accréditation des formations d'ingénieurs
- 4- Bilan de la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) de 2023
- 5- Rapport social unique de 2021
- 6 - Questions Ressources Humaines

- Contingent des Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT)
- Plancher de nombre de promotions d'enseignants-chercheurs pour 2024
- Contingent d'heures pour les aménagements de service au bénéfice des enseignants du second degré (2024-2025)
- Calendrier de fermeture des services (2024-2025)
- 7- Projets internationaux du Groupe INSA (Chine et Maroc)
- 8- Compte-rendu de la délégation de pouvoir et avis des Conseil des Etudes et Conseil Scientifique

1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 14 décembre 2023

Le Président de séance demande l'approbation du relevé de décisions de la séance du 14 décembre 2023.

Décision :

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix (24 pour) le relevé de décisions du 14 décembre 2023.

2. Compte financier 2023

Carine COPLO, agent comptable, présente le compte financier 2023.

Eléments de contexte

Impact de la convention d'objectifs et de moyens (article 19 du décret et 28 des statuts de l'UPHF) qui fixe les modalités de coopération financière entre l'UPHF et l'INSA HdF ;
 Pour l'exercice 2023, la convention a été adoptée par les 2 CA en Juin 2023 puis en octobre 2023 pour une participation complémentaire pour l'INSA HdF et en Juillet 2023 pour l'UPHF ;
 Ainsi en 2023, l'UPHF a refacturé 2 099K€ de dépenses à l'INSA HdF et l'UPHF a rétrocédé des recettes à l'INSA HdF pour 896K€

Son objectif au travers de la comptabilité budgétaire est de présenter et d'analyser dans les grandes lignes l'exécution du budget au 31 décembre 2023

Il permet de retracer les engagements et les flux avec les :

AE => autorisations d'engagements (commandes, missions)

RE => recettes encaissées

CP => crédits de paiement (seuil maximum autorisé des paiements)

Indicateurs de suivi sont :

Consommation des emplois : reflète le nombre d'emplois consommés sur l'année soit sur le plafond d'emploi Etat soit sur le plafond hors Etat.

Taux d'exécution : c'est le suivi de la réalisation des prévisions; le taux d'exécution permet de renseigner sur la sincérité des prévisions et leur réalisation.

Solde budgétaire : reflète la différence entre les encaissements (RE) et les décaissements (CP) et donc de la variation de la trésorerie.

Taux d'exécution des dépenses

Compte Financier 2023

Comptabilité
budgétaire
Tableau 2

- Taux d'exécution des dépenses :

En K€	Nature	Prévisionnel	Réalisé	Taux Exécution/BR1
AE	Masse salariale	12 787	12 569	98,29%
	Fonctionnement	3 496	3 494	99,93%
	Investissement	870	831	95,56%
} 98,49%				
En K€	Nature	Prévisionnel	Réalisé	Taux Exécution/BR1
CP	Masse salariale	12 787	12 569	98,29%
	Fonctionnement	3 665	3 648	99,52%
	Investissement	970	969	99,96%
} 98,64%				

Les taux d'exécution des autorisations d'engagements et des crédits de paiements par rapport au prévisionnel sont très satisfaisants. La mobilisation pour engager et mener à terme les flux de dépenses permet d'afficher un budget sincère.

Compte Financier 2023

Comptabilité
budgétaire
Tableau 1 et 2

- **Consommation des emplois** : reflète le nombre d'emplois consommés sur l'année et reste relativement stable depuis la création de l'INSA HdF
 - Plafond d'emplois Etat : 82,60ETPT (plafond à 100 emplois)
 - Plafond d'emplois Hors Etat : 21,62ETPT (plafond à 30 emplois)

Globalement, le plafond légèrement en hausse passe de 103,01(en 2022) à 104,22 en 2023 pour un plafond moyen de 130
- **Taux d'exécution des recettes** :

En K€	Prévisionnel	Réalisé	Taux Exécution/BR1
Recettes encaissées	17 096	19 794	115,78%

Les prévisions ont été sous estimées et sont la conséquence de recettes encaissées ou de notifications tardives ne permettant plus d'ajuster la prévision

Le solde budgétaire qui est la différence entre les recettes encaissées et les crédits de paiement est positif et s'établit à + 2 608K€

Compte Financier 2023

Est également au travers de la comptabilité générale

- **Outil de pilotage**

Permet de déterminer le résultat et autres indicateurs financiers
De donner une image fidèle et sincère du patrimoine de l'établissement

- **Indicateurs de suivi**

1- Le résultat

2- La capacité d'autofinancement (CAF)

3- Le fonds de roulement (FDR)

4- Le besoin en fonds de roulement (BFR)

5-La trésorerie

Compte Financier 2023 : Résultat

Le résultat : est calculé par différence entre les comptes de produits de fonctionnement (classe 7) et les comptes de charges de fonctionnement (classe 6).

Produits (15 802K€ en 2022)	17 749 K€
- Charges (15 081K€ en 2022)	16 955 K€
= Résultat bénéficiaire	794 K€

Le résultat est stable par rapport à 2022 (721K€). Le montant des charges et des produits reste dans les mêmes proportions avec une variation positive d'environ 2000K€.

Malgré une légère baisse de la SCSP, les produits relatifs à la FC et à l'apprentissage ont beaucoup augmenté et ont permis de compenser les hausses liées aux charges de personnel et de fonctionnement dont la participation de l'INSA HdF aux travaux de Carpeaux

Compte Financier 2023 : les produits

La première catégorie de produits concerne les subventions d'exploitation et se répartissent comme ci dessous



- Subventions s'établissent à 14 690K€ (13 627 K€ en 2022), soit 83% des produits

- **SCSP = 9 486 K€, (53 %)** :
- **Autres subventions = 5 204 K€ (30%)** dont :
 - Formasup : 4 291K€ (24%) ;
 - TA = 353 K€ (2%);
 - Autres = 560 K€ (3%) : recettes en provenance de l'UE, CVEC et autres institutions publiques.

Compte Financier 2023 : les produits

La 2^{ème} catégorie concerne les produits d'exploitation



- Produits d'exploitation = 2 813K€ (1 990 K€ en 2022), soit 16% des produits

- **DI = 977 K€ (6%)** : dont 583K€ pour les étudiants extra-communautaires ;
- **FC = 1458 K€ (8%)** : dont 647K€ de formations contractualisées directement par l'INSA HdF et 811K€ correspondant à la part des formations liées aux recettes FA et FC de l'UPHF reversée au travers de la COM ;
- **Autres produits = 378 K€** qui ne représentent que 2% des produits.

Compte Financier 2023 : les charges

Comptabilité générale
Tableau 6



Le montant des charges s'établit à 16 955K€ et augmentent de 12% par rapport à 2022

- **Achats et services extérieurs** représentent 18% des charges et comprennent notamment l'impact de la COM :

En 2023 = 2 099K€ (contre 1 640 K€ en 2022) dont les éléments principaux sont l'utilisation des services partagés sur les recettes de FC et FA pour 1 083K€ , la participation au financement des modules polytechniques pour 126K€, les participations exceptionnelles aux fluides pour 156K€ et aux travaux de carpeaux pour 300K€, le transfert de la CVEC et autres prestations

En dehors de la COM, les achats et services extérieurs concernent des dépenses de matériel d'enseignements ainsi que des fournitures diverses.

Compte Financier 2023 : les charges

Comptabilité générale
Tableau 6

- **Charges de personnel s'élèvent à 12 468K€** et représentent 73% des charges, la part la plus élevée des dépenses

Elles augmentent de 1047K€ et se traduisent principalement par la hausse du traitement indiciaire et l'augmentation des heures complémentaires

Elles comprennent 1 156 K€ de passifs sociaux (notamment les charges à payer sur les HC réalisées en 2023 mais non payées pour 1 062K€, le solde concerne les congés non pris, les primes et rappels de salaires années antérieures)

- **Amortissements et provisions s'élèvent à 680K€** et représentent 4% des charges

Elles comprennent :

- les amortissements sur les biens visant à permettre le renouvellement des équipements (481K€)
- Les provisions pour le CET (29K€) et les dépréciations des clients (170K€)

- **Autres charges qui s'élèvent à 672K€** représentent 5% des charges

Elles sont constituées des dépenses liées à des redevances, des brevets, licences ou autres charges diverses

Compte Financier 2023 : la CAF

Comptabilité générale
Tableau 6

Elle correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables (flux potentiel de trésorerie). Elle permet d'évaluer les ressources générées par l'activité de l'établissement pour financer, entre autre, ses investissements. Elle se calcule de la manière suivante :

Résultat	794 K€
Dotations aux amortissements et provisions	680 K€
- Reprises sur amortissements et provisions	202 K€
+/- values de cessions d'actifs	0 K€
- Quote-part de subventions d'investissement	39 K€
CAF	1 233 K€

Compte Financier 2023 : Financement et FDR

En 2023, les acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé s'élèvent à 908 K€ et sont « autofinancées » à 96% par la CAF.

Comptabilité générale
Tableau 6

Le reste est financé par des financements externes

En revanche, une diminution des capitaux propres impacté par une correction comptable compensée par la CAF non mobilisée contribuent à un prélèvement sur le fonds de roulement (FDR).

En 2023, le FDR diminue donc de 766 K€ pour s'établir au 31/12/2023 à 5 195K€.

Emplois (investissement)		Ressources (financement)	
IAF	0 €	CAF	1 233 K€
Acquisitions d'immobilisations	908 K€	Financement de l'actif	36 K€
		Diminution des capitaux propres (-)	1 128 K€
Total des emplois	908 K€	Total des ressources	141 K€
Apport au FDR		Prélèvement sur FDR	- 766 K€
FDR		Au 31/12/2023	5 195 K€

Compte Financier 2023 : FDR, BFR, Trésorerie

Les éléments de l'Equilibre financier global

Comptabilité générale
Tableau 4,6 et 7

	2023	2023 (en jours)	Pour info 2022
Fonds de Roulement	5 195 K€	115	5 961 K€
BFR	- 2 332 K€		480 K€
Trésorerie	7 526 K€	166	5 481 K€

- Le FDR s'établit à 5195K€ et correspond à 115 jours de fonctionnement ; ce nombre s'obtient en divisant le FDRx360 par le total des charges décaissables (charges de fonctionnement – charges calculées)
- BFR = Trésorerie – Fonds de Roulement
BFR est négatif => l'établissement encaisse plus vite qu'il ne décaisse, ce qu'il doit encaisser permet de financer ce qu'il doit décaisser
BFR positif => l'établissement doit être vigilant car ses décaissements sont supérieurs à l'encaissement des produits de son activité
- La Trésorerie = FDR-BFR
Elle augmente de 2 045K€ entre 2022 et 2023 (+37%) ; elle correspond à 166 jours de charges décaissables

Compte Financier 2023

- Après cette présentation du compte financier 2023, voici en résumé les états financiers et tableaux en votre possession qui le constitue

➤ les éléments pour vote (article 211 du décret GBCP) :

- Tableau des autorisations d'emplois et des autorisations budgétaires en exécution (tableaux 1 et 2) ;
- Tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4) ;
- Etats financiers annuels constitués du bilan, du compte de résultat, de l'état de la situation patrimoniale (tableau 6) et de l'annexe des comptes annuels.

➤ Les éléments pour information :

- Tableau des dépenses par destination (tableau 3) ;
- Tableau des opérations pour comptes de tiers (tableau 5) ;
- Plan de trésorerie (tableau 7) ;
- Tableau des opérations sur recettes fléchées (tableau 8) ;
- Tableau des opérations pluriannuelles en exécution (tableau 9) ;
- Tableau de synthèse budgétaire et comptable (tableau 10).

Avis du commissaire aux comptes (cabinet Mazars) sur les comptes annuels

La représentante du cabinet Mazars rappelle l'objectif de la mission, le commissaire aux comptes n'émet pas d'opinion sur la gestion ni sur les budgets et les éléments soumis à certification. L'objectif de la mission est d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

Avis : les comptes annuels sont certifiés au regard des règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, ils sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Le Directeur de l'INSA HdF précise que la présentation des comptes retrace les projets pluriannuels de l'établissement de plus en plus nombreux.

Le représentant de la Rectrice de la région académique et contrôleur budgétaire, indique que cette situation satisfaisante est liée aux recettes d'apprentissage dont le poids est important à l'INSA HdF, il convient de s'interroger pour l'avenir en raison de l'incertitude de ces recettes à plus long terme.

Philippe DULION, Directeur général des services de l'UPHF, s'interroge également sur l'impact des coupes budgétaires actuelles sur le montant de la subvention pour charges de service public.

Le Président de séance soumet la délibération du compte financier 2023 au vote :

Décision :

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments **d'exécution budgétaire** suivants :

82,60 ETPT sous plafond et 21,62 ETPT hors plafond ;
16 894 041,58 € d'autorisations d'engagement ;
17 186 180,57 € de crédits de paiement ;
19 794 281,51 € de recettes encaissées ;
+ 2 608 100,94 € de solde budgétaire ;

Le conseil d'administration arrête les éléments **d'exécution comptable** suivants :

+ 2 045 004,15 € de variation de trésorerie ;
794003,87€ de résultat patrimonial bénéficiaire ;
1 233 658,42€ de capacité d'autofinancement ;
- 766 347,08€ de variation du FDR

Article 2 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat en réserve à hauteur de **794 003,87€**.

Les tableaux des emplois, des autorisations d'engagement, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, le bilan et l'annexe seront annexés à la délibération.

Deliberation adoptée à l'unanimité des voix (24 pour).

3. Note de stratégie en vue de l'accréditation des formations d'ingénieurs

Armel de la BOURDONNAYE présente la note de stratégie pour la Commission des titre Ingénieurs (CTI) en vue de l'accréditation des formations d'ingénieurs (voir annexe 1).

Il rappelle la vague E de l'évaluation du volet Formations, Recherche et Pilotage du HCERES. L'évaluation de la CTI est un élément de l'évaluation du HCERES. L'Assemblée Générale de la CTI a lieu en automne 2024, le rapport est à rendre pour le 3 mai dont la note de stratégie présentée ici. L'INSA Hauts-de-France contribue à la stratégie de l'UPHF et du groupe INSA.

Rekaya KOUCHLEF demande quand les résultats de cette stratégie se manifesteront. Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France espère le plus tôt possible, il évoque le nouveau contrat quinquennal 2025-2030.

Rekaya KOUCHLEF et Paul GIROUX s'interrogent sur l'offre de formations STAPS à l'INSA. Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France indique que les formations STAPS seront rattachées à un département de l'UPHF afin de répondre aux recommandations du HCERES sur la sortie de l'expérimentation.

Le Président de l'UPHF, Abdelhakim ARTIBA précise que le HCERES souhaite que ce soit un institut de l'UPHF laquelle en assura la gestion administrative et pédagogique avec l'implication et le pilotage de l'INSA HdF, et des composantes de formations, l'IUT et l'ISH. Cet institut y intégrera l'ensemble

des formations STAPS et également les modules d'ouverture et polytechnique (transversalité entre les sciences et techniques et les sciences humaines).

Paul GIROUX s'interroge également sur les objectifs de hausse des effectifs étudiants alors que certains Masters ne seront plus rattachés à l'INSA.

Rekaya KOUCHLEF s'inquiète de l'augmentation souhaitée des effectifs par rapport aux conditions matérielles et d'occupation des locaux. Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France indique que le taux d'occupation des salles varie selon les périodes, il considère qu'il n'y a pas de manque de place, c'est une question d'organisation, un travail est à effectuer sur les créneaux horaires.

Souad HARMAND ajoute qu'au niveau de l'établissement dans son ensemble, les taux d'occupation des locaux atteignent 60%, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 8%.

Le Président de séance soumet la proposition au vote :

Décision :

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix (24 pour) la note de stratégie en vue de l'accréditation des formations d'ingénieurs

4. Bilan de la contribution Vie Etudiante et de Campus de 2023

Ludovic VAN OOST, Directeur du Pôle Formation et Vie Etudiante présente le bilan financier et bilan des projets dans le cadre de la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) de l'année 2023.

Bilan financier 2023 :

	CVEC 2023		Rappel CVEC 2022
	Répartition budgétaire	Dépenses réalisées	Dépenses réalisées
FSDIE (dont part sociale)	151 200€	124 866€	115 463€
Santé	75 600€	76 927€	35 758€
Appel à projets		240 701€	112 722€
	646 700€		
Projets transversaux		347 830€	431 229€
Masse salariale	5 000€	0€	27 710€
Total	878 500€	790 324€	722 892€

La non utilisation totale du budget s'explique par le non achèvement de l'Abristade au 31/12/2023 et d'une petite part FSDIE non utilisée.

Répartition des fonds CVEC 2023 par périmètre :

Périmètre	Description des actions	% budget CVEC	Montant
Appels à Projets	- 19 projets finalisés ou en cours de finalisation	30,46%	240 701€
Billetterie étudiante	- 1 point de vente sur chaque campus - billetterie en ligne - Prestataires permanents - Prestations occasionnelles (concert...)	16,57%	130 984€
Accueil des étudiants	- Implantation de tables, abris à vélo, - Cap campus - Aménagement des campus	10,22%	80 751€
Centre de santé	- Dépenses budgétaires	9,73%	76 927€
FSDIE Subventions aux associations	- Subvention de projets associatifs - Formation des membres des associations, achats pour les associations	8,68%	68 614€
Développement de la pratique sportive	- Semaine olympique et paralympique - Achat de Matériel sportif - Participation financière compétitions	7,42%	58 640€
FSDIE Accompagnement social	- Aides alimentaires - Aides au logement (hôtel) - Aides d'urgence	7,12%	56 252€
Bien-être et réussite étudiante	- Ateliers Zen' Exam - Ateliers de relaxation - Nos étudiants ont du talent	4,25%	33 552€
Rupture numérique	- Achat de 30 ordinateurs avec sac à dos (prêt de PC)	3,48%	27 503€
Bienvenue en France	- Soirée d'accueil des étudiants internationaux - Sorties	2,07%	16 400€

Le Président de séance soumet la proposition au vote :

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix (24 pour) le bilan financier et le bilan des projets par périmètre de la CVEC de 2023.

5. Rapport social unique de 2021

Sophie LECOSSIER, chargée de données statistiques à la Cellule d'aide au pilotage, présente l'architecture du rapport social unique de 2021. Elle rappelle que le RSU est un outil d'aide à la décision, alimenté par la base de données sociales.



La base de données sociales (BDS) alimente Le Rapport Social Unique (RSU)



Conseil d'administration – INSA - 14 mars 2024



- Un sommaire
- Un glossaire
- Des thématiques par code couleur
- Une répartition par catégorie d'emploi : Enseignants / BIATSS
- Des données chiffrées avec également une représentation en %
- Des définitions et/ou explications sur certaines pages

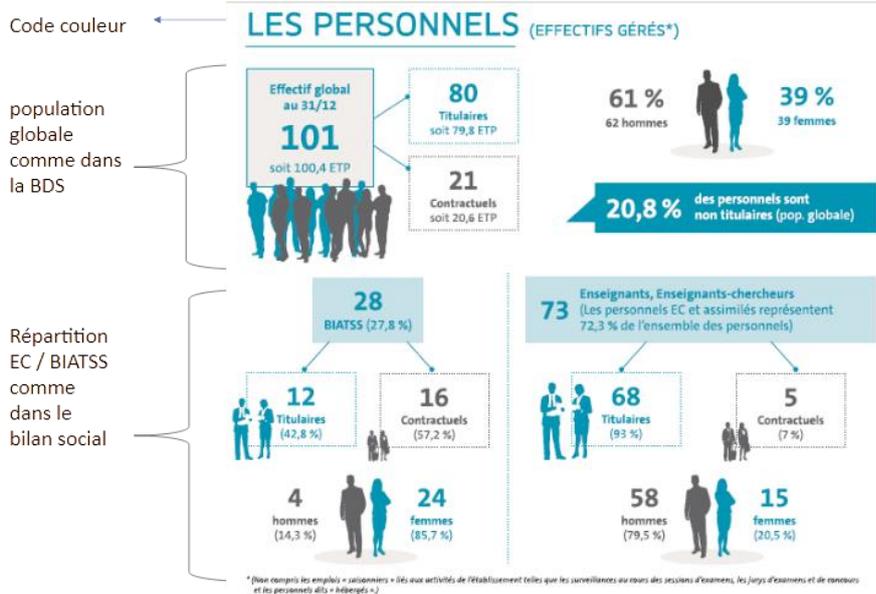
Conseil d'administration – INSA - 14 mars 2024

SOMMAIRE

- P.04** LES PERSONNELS
 - P.05 Le plafond d'emplois
 - P.05 Les personnels
 - P.06 Les enseignants-chercheurs et enseignants du secondaire
 - P.07 Les BIATSS
 - P.08 Focus sur la situation globale du personnel à l'INSA*
- P.10** LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS
 - P.11 Les entrées
 - P.12 Les sorties
 - P.14 Les avancements*
- P.14** LES DÉPENSES LIÉES AU PERSONNEL
 - P.17 La masse salariale
 - P.18 Le total des rémunérations brutes
 - P.19 Les remboursements des transports
- P.18** LE TEMPS DE TRAVAIL ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL
 - P.21 La durée de travail
 - P.23 Le télétravail
 - P.24 Le Compte Epargne Temps (CET)
 - P.25 Les absences
- P.26** LA SANTÉ, L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
 - P.29 Le nombre d'accidents de service, accidents de trajet, maladies professionnelles... reconnus imputables au service
 - P.30 La santé au travail
 - P.31 La sécurité au travail

* Budget propre INSA + Budget UHPF (services partagés + massifs d'attribution)

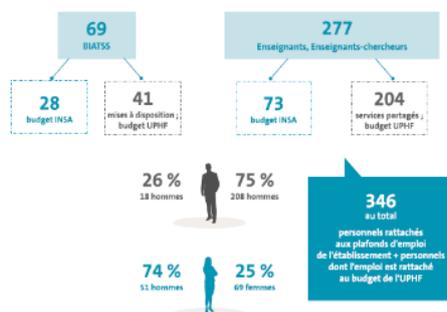
Conseil d'administration – INSA - 14 mars 2024



Conseil d'administration – INSA - 14 mars 2024

FOCUS SUR LA SITUATION GLOBALE DU PERSONNEL À L'INSA

(BUDGET PROPRE INSA + SERVICES PARTAGÉS + MISES À DISPOSITION)



LES SERVICES PARTAGÉS (TITULAIRES + CONTRACTUELS) :

NOMBRE D'ENSEIGNANTS	PAR CORPS					TOTAL GÉNÉRAL
	Professeurs des universités	Maîtres de conférences	Enseignant du 1 ^{er} degré	ATER	Lecteur	
Féminin	6	23	18	5	2	54
Masculin	43	71	21	13	2	150
TOTAL GÉNÉRAL	49	94	39	18	4	204

LES BIATSS MIS À DISPOSITION DE L'INSA (TITULAIRES + CONTRACTUELS)

NOMBRE ENSEIGNANTS	CORPS			TOTAL GÉNÉRAL
	A	B	C	
Féminin	5	5	17	27
Masculin	10	3	1	14
TOTAL GÉNÉRAL	15	8	18	41

Conseil d'administration – INSA - 14 mars 2024

Le Président de séance soumet la proposition au vote :

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix (24 pour) le rapport social unique de 2021.

6. Questions Ressources humaines

François DELCROIX, Directeur des Ressources Humaines, présente les questions de ressources humaines.

6.1 Contingent de semestres accordés pour l'INSA HdF et l'UPHF dans le cadre des Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) pour l'année universitaire 2024-2025

Il est proposé de fixer à six semestres le nombre de CRCT accordés par l'établissement à l'ensemble des personnels de l'UPHF et de l'INSA HdF au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Le Président de séance soumet la proposition au vote :

Décision

Le conseil d'administration fixe à l'unanimité des voix (24 pour) à six semestres le nombre de CRCT accordés par l'établissement à l'ensemble des personnels de l'UPHF et de l'INSA HdF au titre de l'année universitaire 2024-2025.

6.2. Fixation des planchers de nombre de promotions d'enseignants-chercheurs au sein de l'UPHF et de l'INSA HdF pour l'année 2024

En application de l'article 43 des statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'article 50 des statuts de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts-de-France, il est proposé de fixer les planchers de nombre de promotions des enseignants-chercheurs, pour l'année 2024 à zéro.

Le Président de séance soumet la proposition au vote :

Décision :

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix (24 pour) de fixer les planchers de nombre de promotions des enseignants-chercheurs, pour l'année 2024 à zéro.

6.3. Contingent d'heures commun entre l'UPHF et l'INSA pour les aménagements de service des enseignants du second degré pour l'année universitaire 2024-2025

Il est proposé un contingent d'heures d'aménagement de service pour l'ensemble de l'établissement au bénéfice des enseignants du second degré de l'UPHF et de l'INSA HdF, lorsqu'ils sont inscrits en vue de la préparation d'un doctorat ou s'ils préparent un concours d'accès à un corps d'enseignant chercheur ou de chercheur où s'ils poursuivent des travaux de recherche antérieurement engagés de 768 heures équivalent travaux dirigés.

Le Président de séance soumet la proposition au vote :

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix (24 pour) pour l'année universitaire 2024-2025, un contingent d'heures d'aménagement de service pour l'ensemble de l'établissement au bénéfice des enseignants du second degré de l'UPHF et de l'INSA HdF, lorsqu'ils sont inscrits en vue de la préparation d'un doctorat ou s'ils préparent un concours d'accès à un corps d'enseignant-chercheur ou de chercheur ou s'ils poursuivent des travaux de recherche antérieurement engagés de 768 heures équivalent travaux dirigés.

6.4. Calendrier des fermetures administratives : année universitaire 2024-2025

Le calendrier des fermetures administratives de l'année universitaire 2024-2025 suivant est proposé :

Noël	Du 21 décembre 2024 à 13h au 6 janvier 2025 matin	8 jours
Hiver	Du 15 février 2025 à 13h au 24 février 2025 matin	5 jours
Printemps	Du 12 avril 2025 à 13h au 22 avril 2025 matin	5 jours
1er mai 8 mai	Du 30 avril 2025 au soir au 5 mai 2025 matin Du 7 mai 2025 au soir au 12 mai 2025 matin	2 jours
Ascension*	Du-28 mai 2025 au soir au 2 juin 2025 matin	1 jour
Eté	Du 18 juillet 2025 au soir au 25 août 2025 matin	24 jours
Par dérogation, les périodes d'ouvertures et horaires des bibliothèques universitaires peuvent être différents selon les nécessités de service public.		Soit 45 jours

Laurence BARA et Jean-Hubert ANCEAU font part des difficultés des secrétariats pédagogiques pour l'organisation de la seconde session de rattrapage des examens à la rentrée ; les délais sont insuffisants avec la fermeture estivale de cinq semaines.

Cédric EDART, Secrétaire Général, indique qu'il faut voir si cette seconde session peut être organisée avant la fermeture.

Paul GIROUX s'interroge sur le calendrier des vacances de printemps cette année. Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France explique les raisons des dates de fermeture choisies.

Philippe DULION rappelle que ce calendrier a reçu un avis favorable du comité social d'administration à l'unanimité.

Le Président de séance soumet la proposition au vote :

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix (24 pour) le calendrier de fermeture des services, pour l'année universitaire 2024-2025.

7. Projets internationaux du groupe INSA (information)

Céline MORIN, Directrice des Relations internationales, présente les projets internationaux du Groupe INSA (Chine et Maroc) (annexe 2).

8. Compte-rendu de la délégation de pouvoir et avis des Conseil des Etudes et Conseil Scientifique (information écrite)

Le Président de séance

Sylvain TRANOY

1. Contexte et positionnement global

Créé en janvier 2020 au sein de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) comme membre du groupe INSA, l'INSA Hauts-de-France a vocation à porter en cohérence les ambitions stratégiques de ces deux entités.

L'UPHF ambitionne de porter au niveau européen le projet d'une université faisant dialoguer « sciences et techniques » et « humanités et sciences sociales » au sein de son modèle polytechnique, au service des jeunes et des acteurs socio-économiques de son territoire. Ce modèle, qui conforte l'étudiant comme acteur de sa formation, promeut l'initiative étudiante et l'interdisciplinarité, de la licence au doctorat. Elle le fait en s'adossant à une recherche d'excellence focalisée sur trois Hubs « grands défis sociétaux », déclinés en thématiques qui concentrent ses forces et sont à même de générer des actions de recherche disciplinaires et interdisciplinaires : « Santé globale et soins du futur », « Villes, mobilités et territoires du futur » et « Industries et services du futur ». Cette ambition est à la fois portée dans une convention de coopération territoriale avec la Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille (FUPL) et dans l'alliance d'universités européennes EUNICE.

L'UPHF, comme établissement public expérimental, a demandé au printemps 2023 à sortir de l'expérimentation et à être stabilisée sous la forme d'un grand établissement avec deux établissements-composantes : l'INSA Hauts-de-France et l'Ecole supérieure d'arts de Cambrai. Le HCERES a donné à l'automne 2023 un avis favorable à cette sortie dans la deuxième moitié de l'année 2024 sous la réserve de la prise en compte de trois recommandations expresses :

- Renforcer, par une modification des statuts et du règlement intérieur du futur grand établissement la place de l'Insa et de son directeur dans les circuits de décision de l'UPHF. [...]
- Renforcer de même la place de l'Esac de Cambrai et de sa directrice dans les circuits de décision et accroître la participation de cette école d'art aux missions du futur grand établissement de façon à légitimer ce rapprochement et à amplifier la plus-value de son intégration.
- Évaluer et reconsidérer le rattachement de l'offre de formation en Staps à l'Insa, sa place actuelle n'étant pas en cohérence avec les formations dispensées par cette école d'ingénieurs. [...]

Le Groupe INSA a adopté quatre orientations stratégiques :

- Cultiver un modèle qui conjugue excellence académique et responsabilité sociale,
- Valoriser son potentiel scientifique pour une recherche et une formation au service du bien commun,
- Inscire résolument le Groupe INSA dans l'ESR européen et international,
- Renforcer les capacités d'action et d'influence du Groupe.

Dans ce cadre l'INSA Hauts-de-France vise à être un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche de référence pour l'ingénierie des mobilités et des entreprises performantes, inclusives sur le plan social et des handicaps et sobres sur le plan climatique et de l'usage des ressources.

Cette ambition s'incarne dans des recherches développées dans les laboratoires communs avec l'UPHF et en partenariat avec les autres INSA et dans un équilibre de formations de master et d'ingénieurs, pouvant conduire au doctorat. Elle s'appuie sur le développement d'un réseau de partenaires économiques et de partenaires académiques internationaux. Ainsi on visera environ 1200 étudiants en cycle ingénieur et 1000 étudiants en cycle master, en stabilisation, et 300 doctorants, en croissance significative. Celle-ci s'appuiera sur le développement de modules

Rédacteur	Visa	Date :
Armel de la BOURDONNAYE Directeur		28/02/2024

d'incitation à la recherche, de conférences scientifiques à destination des étudiants et sur la visite de laboratoires, en licence, master et formation d'ingénieurs.

2. Formation

Les formations de l'INSA Hauts-de-France sont fortement adossées à ses laboratoires de recherche et visent à l'émancipation et à l'insertion professionnelle de chaque jeune. Une attention forte est accordée à leur ouverture sociale, à leur équilibre de genre et à l'inclusion des étudiants en situation de handicap. Avec une offre de formation comprenant de nombreuses mentions universitaires, l'INSA Hauts-de-France se distingue par la grande diversité du vivier de ses étudiants, dont la majorité des néo-entrants évoluent au sein d'un cycle Licence de l'UPHF en cohérence avec les compétences des laboratoires dans les domaines des Sciences et Techniques. Les mentions et parcours proposés permettent à l'étudiant d'évoluer progressivement selon un cursus adapté à son objectif personnel et professionnel et réaliste vis-à-vis des besoins d'emplois, qu'ils soient au niveau technicien ou au niveau cadre supérieur, dans des domaines porteurs et ouverts à la Recherche et/ou au Développement.

Dans le cadre du modèle du groupe INSA, la formation d'ingénieurs de l'INSA Hauts-de-France est une formation scientifique en 5 ans d'ingénieurs humanistes. Cohérente et de qualité, les formations veillent à un recrutement d'étudiants à forte capacité scientifique, humaine et culturelle. Leur formation bénéficie d'un cadre organisationnel commun et de services propres à l'INSA Hauts-de-France, contribuant à :

- Faciliter l'insertion professionnelle ;
- Développer les capacités d'innovation et d'entrepreneuriat et la pratique de l'interculturalité ;
- Bénéficier de moyens matériels de grande qualité servis par des équipes compétentes ;
- Préparer à exercer au mieux le métier d'ingénieur dans des contextes professionnels en évolution permanente, en intégrant les grands enjeux sociétaux et environnementaux ;
- Initiant les futurs cadres à la Recherche.

En parallèle, en continuité et lien fort avec l'UPHF, des licences et des Masters sont proposés afin de former également de futurs cadres supérieurs dans des branches parfois plus demandeuses d'expertises, et capables de s'adapter aux évolutions techniques d'aujourd'hui et de demain. Ces formations jouent un rôle crucial pour structurer l'offre de formation du territoire et renforcer le rôle d'ascenseur social de l'institut, du bac vers le doctorat en s'appuyant sur les compétences scientifiques de nos laboratoires. Le recrutement en Master étant désormais étendu à l'échelle d'une plateforme nationale (MonMaster), il s'agit aussi d'envisager des passerelles appropriées entre BUT et Masters de l'INSA Hauts-de-France.

A court et long terme, certaines formations de Licence générale et de Licence Professionnelle tendront à se relier en complémentarité (via une approche par compétences et/ou renforcements des parcours). Une cohérence avec l'offre de BUT de l'UPHF sera recherchée. Pour les Masters, alors que de nouveaux parcours porteurs (domaine du métavers, des mathématiques appliquées, de l'électromobilité...) sont ouverts pour démarrage à la rentrée 2023 ou 2024, l'objectif est aussi d'inscrire dans le temps une stratégie de déploiement à l'international d'un portefeuille de parcours, grâce notamment aux opportunités des grands projets d'établissement tels que EURO-TELL ou EUNICE. D'autre part, la création de futurs doubles diplômes avec mobilités, la consolidation des diplômes délocalisés et la poursuite du développement de l'apprentissage en Master sont des objectifs prioritaires.

Les diplômes universitaires et les diplômes d'ingénieurs sont offerts dans les différentes modalités possibles : formation initiale sous statut étudiant (FISE), formation initiale sous statut

Rédacteur	Visa	Date :
Armel de la BOURDONNAYE Directeur		28/02/2024

apprenti (FISA), formation continue (FC), VAE. Les formations d'ingénieurs, tout comme celles de licences et de masters, bénéficient du développement de nouvelles approches pédagogiques, notamment dans les cadres Open INSA, du déploiement du NCU Prelude de l'UPHF conjointement avec l'Institut Catholique de Lille et des projets DemoES du groupe INSA et de l'UPHF. Ceci concerne notamment l'hybridation des formations et leur gamification ainsi que l'approche par compétences. Elles bénéficient aussi des opportunités proposées par les alliances européennes EUNICE et ECIU. Ces projets permettent aussi de proposer aux enseignants et enseignants-chercheurs des accompagnements spécifiques.

Les activités liées à la vie étudiante contribuent fortement à la formation des élèves et apprentis ingénieurs et des étudiants (pratique de projet, management d'équipes, ...). L'engagement étudiant dans la vie de l'INSA Hauts-de-France, dans les associations étudiantes, au sein du Groupe INSA (Manifestations sportives, Junior Entreprise ...) et au sein du territoire est en ce sens déterminant et est valorisé dans la scolarité des élèves-ingénieurs et apprentis-ingénieurs. L'INSA Hauts-de-France délivre aujourd'hui 11 formations d'ingénieurs, 6 sous statut étudiant (FISE), 4 sous statut apprenti (FISA) et 1 sous les deux statuts (Génie industriel). Afin de suivre les recommandations de la CTI concernant la lisibilité de l'offre formation, nous visons à réduire le nombre de formation d'ingénieurs à 9, 5 sous statut étudiant (FISE), 1 sous statut apprenti (FISA) et 3 sous les deux statuts, en regroupant sous le même intitulé de diplôme des spécialités des départements Mécanique et Informatique.

Ces formations débouchent sur les métiers liés à l'ensemble du cycle de vie des produits industriels et numériques. Elles peuvent être accessibles par la VAE et en formation continue (pour les FISA uniquement).

L'organisation de l'INSA Hauts-de-France pour la formation d'ingénieurs est articulée autour de 5 départements et de 2 centres de ressources. 4 départements concerneront les grands domaines scientifiques de l'INSA Hauts-de-France que sont l'Automatique, l'Électronique, l'informatique et la Mécanique et un cinquième département sera focalisé sur les 2 premières années de formation ingénieur qui est constitué d'un tronc commun en « Sciences et humanités pour l'ingénieur (SHpI) ». Il y a également un centre de ressources pour les mathématiques et un autre pour les langues vivantes.

La partie humanités comprend la formation par l'activité sportive, physique et artistique intégrée dans les 5 années du cycle de formation. Deux langues vivantes obligatoires dont l'anglais sont enseignées dans le cycle SHpI. Point fort des INSA, l'innovation pédagogique et le suivi des élèves notamment pour l'élaboration de leur projet professionnel sont mis en œuvre dans l'objectif de favoriser la réussite étudiante, en particulier en cycle SHpI.

Des doubles-diplômes sont offerts à la fois à l'international et dans le secteur de l'énergie, ainsi qu'en management avec l'IAE de Valenciennes.

Après une première phase de mise en œuvre de l'offre des formations Ingénieur, des parcours pour des sportifs de haut niveau et des étudiants recrutés dans des filières internationales du groupe INSA seront progressivement mis en place, respectivement aux rentrées 2024 et 2025. Une ouverture vers des parcours d'artistes de haut niveau, notamment en partenariat avec l'école supérieure d'arts de Cambrai (ESAC), dans les formations de licence, de master et d'ingénieur sera également travaillée. De même des passerelles avec les formations de licences de l'institut et de BUT de l'IUT de Valenciennes seront amplifiées. Les évolutions à venir se placeront dans les priorités du site portées par les 3 Hubs mentionnés plus haut et en cohérence avec le projet Excellences « Eurotell » et les universités européennes Eunice et ECIU. Dans ce cadre, les thématiques de l'ingénierie décisionnelle et de l'ingénierie pour la santé seront progressivement introduites.

3. Recherche

Rédacteur	Visa	Date :
Armel de la BOURDONNAYE Directeur		28/02/2024

La recherche est un facteur structurant de l'intégration de l'INSA HdF dans l'UPHF. Elle se développe au sein de 4 laboratoires (dont 2 UMR CNRS), soutenus financièrement par l'INSA HdF et dont les thématiques scientifiques constituent l'adossement recherche des spécialités ingénieurs et des masters. Être membre du groupe INSA a permis d'augmenter le vivier de futurs doctorants, l'institut bénéficiant des accords du Groupe (China Scientific Council - Chine -, Liban, Maroc). Cela a également permis d'accroître notre visibilité (brochure « enjeux sociétaux de recherche » dans laquelle nos laboratoires et leurs thématiques de recherche sont indexés, articles dans le magazine « Interface INSA Alumni » valorisant nos projets de recherche et leurs auteurs, communication de groupe dans les médias et auprès des partenaires socio-économiques) et d'initier des projets inter-INSA entre les laboratoires (OpenLabs). La pleine inscription de l'institut dans la science ouverte (PSO, HAL-INSA HdF, données ouvertes) constitue un autre vecteur d'accroissement de notre visibilité et de celle de nos chercheurs. L'INSA HdF contribuera ainsi, à travers sa notoriété grandissante (classement 2024 « l'Etudiant ») et l'appartenance à un groupe connu et reconnu, à attirer les talents et à initier de futurs partenariats académiques et industriels structurants. Par ailleurs la politique internationale de l'UPHF va renforcer l'attractivité des laboratoires vis-à-vis des partenaires et doctorants indonésiens, singapouriens ou marocains à travers des accords institutionnels de haut niveau et l'organisation de formations doctorales dédiées (par exemple un degree by research avec l'agence BRIN d'Indonésie).

4. Relations avec les entreprises

L'INSA Hauts-de-France a vocation à former des ingénieurs et des scientifiques, humanistes, de haut niveau et capables de s'insérer et d'évoluer dans un contexte international, tant sous statut étudiant que comme apprentis. De ce fait les liens de l'Institut avec les entreprises du territoire mais aussi nationales et internationales sont permanents et très forts.

Sur la base des contacts privilégiés développés depuis de nombreuses années au sein de l'université, et grâce à l'image du Groupe INSA, l'INSA HdF a su encore accroître ses relations avec les entreprises.

Ainsi, parmi les actions fortes menées, on peut noter en tout premier lieu une politique volontariste de mise en place d'accords-cadres avec les entreprises. Pour cela, une cellule « prospection de partenariats » a été créée dès le 1er trimestre 2020 afin de développer et d'enrichir les partenariats existants. Cela a renforcé nos actions concrètes récurrentes en termes de périodes de stage, de projets menés en équipe, de formations en apprentissage, de forums entreprise ou encore de conférences métiers. Nous allons maintenant travailler à la stabilisation du volume de notre apprentissage et au développement d'une formation continue qui génère des marges nettes pour renforcer notre recherche et notre innovation pédagogique.

Dans le domaine du lien formation-recherche-innovation, nous avons développé des formations à l'innovation et soutenu, avec le HubHouse de l'UPHF et le support des collectivités, la création d'entreprises par nos élèves et étudiants. De même, nous avons soutenu la création et le développement de la Junior Entreprise « JINNOV » qui a vu le jour en 2021, et nous avons commencé à développer une politique de chaires partenariales. Nous allons amplifier cette politique pour développer, avec nos industriels partenaires, nos compétences en recherche et en formation sur les grands enjeux sociaux de la santé, et des transitions écologiques et numériques des mobilités, des territoires et des entreprises. Cela se traduira également par un accroissement de la recherche partenariale au service du bien commun.

Enfin, des actions fortes avec les diplômés ont été menées pour aboutir à la création d'une association "INSA HdF alumni", confortant ainsi pour l'avenir la dynamique engagée.

Rédacteur

Armel de la BOURDONNAYE Directeur

Visa**Date :**

28/02/2024

5. Relations européennes et internationales

L'Institut bénéficie de deux réseaux complémentaires, celui de l'UPHF et celui du Groupe INSA, qui permettent de proposer de nouvelles formations double diplômantes. Les élèves ingénieurs ont l'obligation (et en fait l'opportunité) d'étudier ou d'effectuer des stages à l'étranger pour obtenir leur diplôme. Nous travaillons avec un réseau industriel international important (IN²SA) qui regroupe environ 250 PME, des grands groupes internationaux (Daimler, Bosch, Audi, Airbus, Alstom, etc..) et des Instituts de Recherche et de Technologie (DLR, Fraunhofer, Max Planck). Nous développons cette opportunité de mobilité à l'international également pour nos étudiants en master et en licence. Dans le cadre de leur mobilité d'études, les élèves ingénieurs ont la possibilité de partir un semestre ou de préparer un double diplôme dans une Université partenaire. Nous avons 177 Universités partenaires, réparties dans 27 pays, nous participons aux programmes FITEC (France Ingénieurs TEChnologie) avec le Brésil (BRAFITEC), l'Argentine (ARFITEC) et le Mexique (MEXFITEC). L'INSA Hauts-de-France est engagé dans le programme Erasmus+ 2021-2027 et dépose tous les ans des projets pour la mobilité des étudiants, des doctorants et du personnel en Europe (projet KA131) et hors Europe (projet KA171). Nous participons également au projet EURO-TELL de l'UPHF qui a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets « Excellences sous toutes des formes » pour développer des Masters et des Doctorats Européens.

Dans la perspective de pérennité d'accord académiques, la réciprocité des échanges est promue afin d'équilibrer les flux des étudiants entrants et sortants. De nouveaux projets internationaux seront engagés vers des destinations privilégiées en s'appuyant sur des compétences et expériences existantes au sein de l'Institut et du Groupe INSA. L'INSA Hauts-de-France souhaite développer davantage de formations double diplômantes avec des Universités reconnues internationalement pour leur excellence en enseignement et en recherche. Par exemple, un double-diplôme avec NTNU (Norwegian University of Science and Technology) sera signé en 2024. De plus en plus de cours seront proposés en Anglais pour permettre aux étudiants non francophones de nos Universités partenaires de suivre nos formations. L'INSA Hauts-de-France participe également au consortium européen ECIU (European Consortium of Innovative Universities) qui réunit 13 Universités dont le Groupe INSA depuis 2019. Les élèves ingénieurs sont encouragés à suivre des challenges transdisciplinaires en anglais proposés par ECIU et nos enseignants à en proposer. L'INSA Hauts-de-France s'associe ainsi à une nouvelle architecture de formation au niveau européen. Les étudiants bénéficient également de l'opportunité de participer à l'alliance d'universités européennes EUNICE dont fait partie l'UPHF. Ils peuvent suivre des modules européens en ligne et sur place. Via cette alliance, une logique de développement d'un portefeuille de masters européens puis Internationaux sera mise en place. Par ailleurs, la proximité de la Belgique doit conduire au renforcement des relations en termes de parcours transfrontaliers. Pour les étudiants qui suivent la spécialité « Génie Civil et Bâtiment », un accord avec l'UMONS permet de poursuivre deux années supplémentaires à l'issue du cursus ingénieur, pour obtenir le diplôme d'architecte.

6. Conclusions et perspectives

L'INSA Hauts-de-France, après avoir eu à gérer une augmentation du nombre de spécialités et de diplômés dans un contexte de transformation très forte de l'organisation de l'UPHF et de la mise en place de ses services et des services partagés, se concentrera dans un premier temps sur la stabilisation de ses effectifs dans un souci de bonne gestion de ses moyens et de recherche d'un impact social accru. Ainsi le label DD-RS sera recherché en partenariat avec l'UPHF, et l'effort d'ouverture sociale et d'équilibre des genres sera poursuivi.

En lien avec l'UPHF, des mesures organisationnelles devront être mises en œuvre pour tenir compte des recommandations du HCERES en regard de la demande de pérennisation de

Rédacteur	Visa	Date :
Armel de la BOURDONNAYE Directeur		28/02/2024

l'organisation de l'UPHF sous forme de grand établissement avec l'institut comme établissement-composante.

Le lien formation-recherche-innovation devra être renforcé, pour améliorer la formation par la recherche et l'innovation des ingénieurs et favoriser leur insertion dans la recherche et le développement, publics ou privés. Par ailleurs, des partenariats structurants avec les entreprises devront comprendre de plus en plus un volet recherche et innovation, de façon à contribuer au financement de la recherche des laboratoires de l'INSA HdF et de l'UPHF.

L'institut, en s'appuyant sur ses laboratoires, ses partenaires socio-économiques et les autres instituts du groupe INSA devra développer une politique ambitieuse de chaires industrielles.

Sur le plan des relations internationales, également en lien avec le groupe INSA, un effort sera fait pour accroître le nombre d'étudiants en double-diplôme, entrants comme sortants. Pour l'accueil des étudiants internationaux, en partenariat avec l'UPHF, le niveau 3 du label « Bienvenue en France » sera un objectif.

Enfin, à l'occasion de la redéfinition de la nouvelle offre de formation de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France, dans le cadre de la vague E, de nouveaux liens seront créés avec les masters du site et les passerelles avec les formations de premier cycle, licences et bachelors universitaires de technologie, devront renforcer leurs flux.

Rédacteur

Armel de la BOURDONNAYE Directeur

Visa**Date :****28/02/2024**

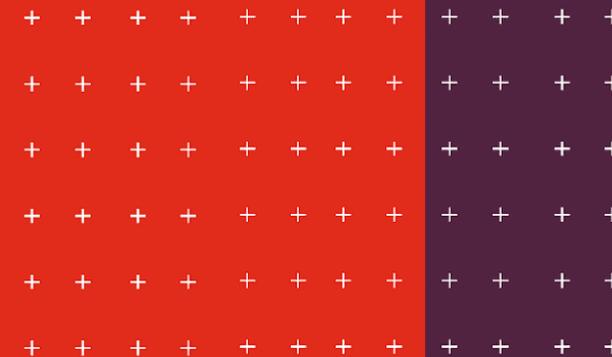
Annexe : Identification des forces et faiblesses

L'analyse Forces/Faiblesse et Opportunités/Menaces a été menée dans le cadre du SMQ de l'INSA Hauts-de-France. Elle est présentée ci-dessous.

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appartenance au Groupe INSA • Existence du potentiel humain pour la création de nouvelles équipes pédagogiques pluridisciplinaires • Une offre de formation diversifiée • Autonomie dans la gestion des ressources et des capacités d'investissement • Les plateformes technologiques et moyens matériels pour la formation en Sciences et Technologies. • Liens Formation/Recherche • Visibilité et attractivité par rapport aux entreprises, aux étudiants. • Soutien des collectivités territoriales, de l'État et de l'UPHF • Institut avec personnalité morale dans un établissement de regroupement • L'ancrage international de l'institut 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de Personnel et de moyens pour assurer toute l'offre de formation • Faible attractivité de Valenciennes et de son territoire • Cultures différentes des trois composantes rassemblées • Manque de cohésion entre les vies étudiantes et associatives des trois composantes • Eloignement des centres de décision et de R&D des entreprises
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être acteur d'une nouvelle dynamique du territoire • Profiter du changement pour réformer l'utilisation des méthodes, faire évoluer les habitudes... • Bénéficier de l'appui du pôle humanités de l'UPHF pour renforcer la pluridisciplinarité • Complétude de l'implantation du réseau du Groupe INSA en France. • Expérimentation d'un modèle structurel innovant d'établissement gigogne • S'appuyer sur les entreprises partenaires pour développer des chaires industrielles 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • La concurrence des autres écoles d'ingénieurs • Difficulté à recruter suffisamment d'élèves par rapport aux objectifs souhaités • Possibilité de discordance entre les gouvernances de l'INSA et de l'UPHF • Résistance au changement du personnel par rapport à une nouvelle organisation • Réduction des moyens de soutien des collectivités locales et de l'État

Tableau 1 : Analyse Forces/Faiblesse et Opportunités/Menaces

Rédacteur	Visa	Date :
Armel de la BOURDONNAYE Directeur		28/02/2024



PROJETS INTERNATIONAUX GROUPE INSA

- *Stratégie internationale Groupe INSA*
- *Projet Maroc*
- *Projet Chine*

Axes de développement

Relations Européennes et Internationales (CREI)

1. Structurer et fédérer les acteurs de l'international des INSA, pour accroître leur internationalisation et celle du Groupe

2. Consolider des partenariats plus stratégiques, plus impactants, inclusifs et transformants, au service du bien commun

3. Renforcer l'attractivité et le rayonnement de la marque INSA, à l'échelle européenne et internationale

Stratégie et ambition internationales du Groupe INSA, en Formation & Recherche



Filières internationales
ARUT/Roumanie/DD
50% de co-publications
ECIU



Nombre croissant d'accords Groupe
15% de co-publications
Représentation Groupe Vietnam
Recrutement Chine
Projet de PFC/IFC Beihang



Partenariats historiques
Docteurs INSA
Accords inter-Etats/FITEC
Erasmus+
Accords DD
Représentation Groupe au Brésil?



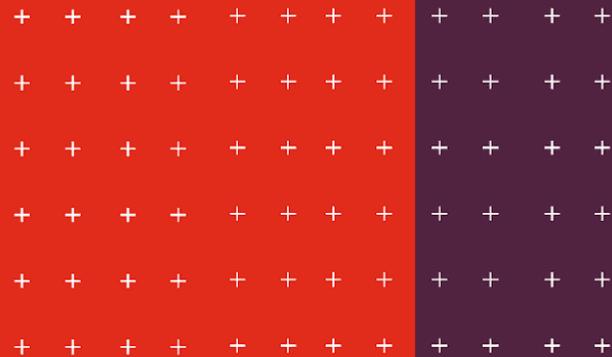
Une communauté INSA Alumni
puissante
11% de co-publications
INSA-Euromed REX
Projet UM6P



Québec/ ETS & Sherbrooke
17% de co-publications

GROUPE
INSA

| CONSCIENCE
COLLECTIVE



LE PROJET MAROC : UN ENGAGEMENT INITIAL



UM6P - Présentation

RABAT, capitale administrative et 2ème ville économique du pays

UM6P campus de Rabat

Faculté de Gouvernance, des Sciences Économiques et Sociales, la Business School et le Centre d'Intelligence Artificielle.
Lycée d'excellence Sport-Etudes

Bâtiment en construction susceptible d'accueillir l'INSA

BENGUERIR, Campus fondateur de l'UM6P

Une ambition économique, sociale et culturelle

Lancée en 2009 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre des grands projets de développement du Groupe OCP, la Ville Verte Mohammed VI ambitionne de s'ériger comme un pôle universitaire de rang mondial.
Le projet est porteur d'un impact urbanistique, économique et social remarquable sur la ville mitoyenne de Benguerir.



UM6P – Organisation



University
Mohammed VI
Polytechnic

PÔLE SCIENCE & TECHNOLOGIE ▾

School of Industrial Management

College of Computing

Green Tech Institute

Institute of Science, Technology & Innovation

School of Agriculture, Fertilization and Environmental Sciences

School of Architecture, Planning and Design

1337

African Academy of Industrial Training

Center for African Studies

PÔLE SCIENCES HUMAINES, ECONOMIQUES & SOCIALES ▾

Africa Institute for Research in Economics and Social Sciences

Faculté de Gouvernance, Sciences Economiques et Sociales

Public Policy School

PÔLE BUSINESS & MANAGEMENT ▾

Africa Business School

School of Collective Intelligence

School of Hospitality Business & Management

Mahir Center

Story School

PÔLE MÉDICAL & PARAMÉDICAL ▾

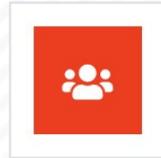
Faculty of Medical Sciences

Institut Supérieure des Sciences Biologiques et Paramédicales

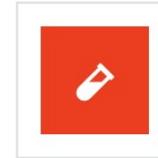
UM6P - Chiffres clés

— CHIFFRES

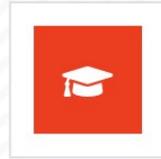
Chiffres Clés



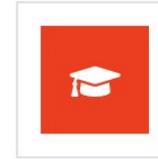
5,684
Etudiants



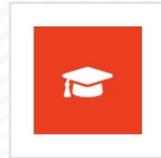
720
Doctorants



38
Programmes



50
Etudiants en échange



689
Alumni

Nombre total des
étudiants



59%
Filles



41%
Garçons

33

Nationalités

38

Programmes

8,5%

Etudiants
Internationaux

Une université en croissance : vision de 6 000 étudiants en 2025.

Expression des objectifs

Formation :

Construire un programme de formations d'ingénieurs humanistes, inspiré du modèle INSA, visant la double reconnaissance (marocaine et Cti), pouvant accueillir en particulier les étudiants francophones subsahariens. Un modèle pédagogique innovant, différenciant, décloisonné, interdisciplinaire au service des enjeux socio-écologiques et numériques.

Régime permanent (2030) : 150 diplômés à terme en plusieurs étapes > petites cohortes pour démarrer

Recherche :

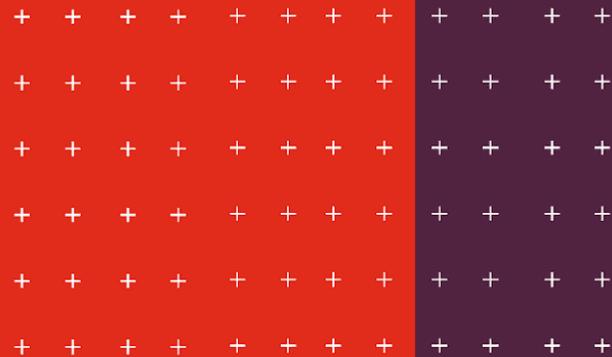
Activités autour de 4 champs thématiques **Manufacturing / Eau / Énergie / Chimie des procédés**, porteuses de solutions africaines aux enjeux du XXIème siècle, couplées à la formation, et irriguées par les expertises de l'UM6P et celles du Groupe INSA.

Gouvernance et modèle économique de l'entité commune :

- Une **gouvernance conjointe et paritaire** et un pilotage garantissant le niveau d'autonomie nécessaire aux objectifs (accréditation, maîtrise des recrutements, de la pédagogie, protection de la marque).
- Un **modèle économique robuste**, des moyens spécifiques alloués par ou via l'UM6P, des apports des INSA via le ministère de tutelle, et des ressources propres issues de la recherche, des partenariats entreprises et d'une contribution modulée des élèves ingénieurs.

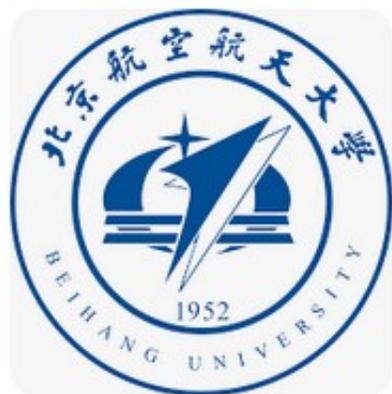
GROUPE
INSA

CONSCIENCE
COLLECTIVE



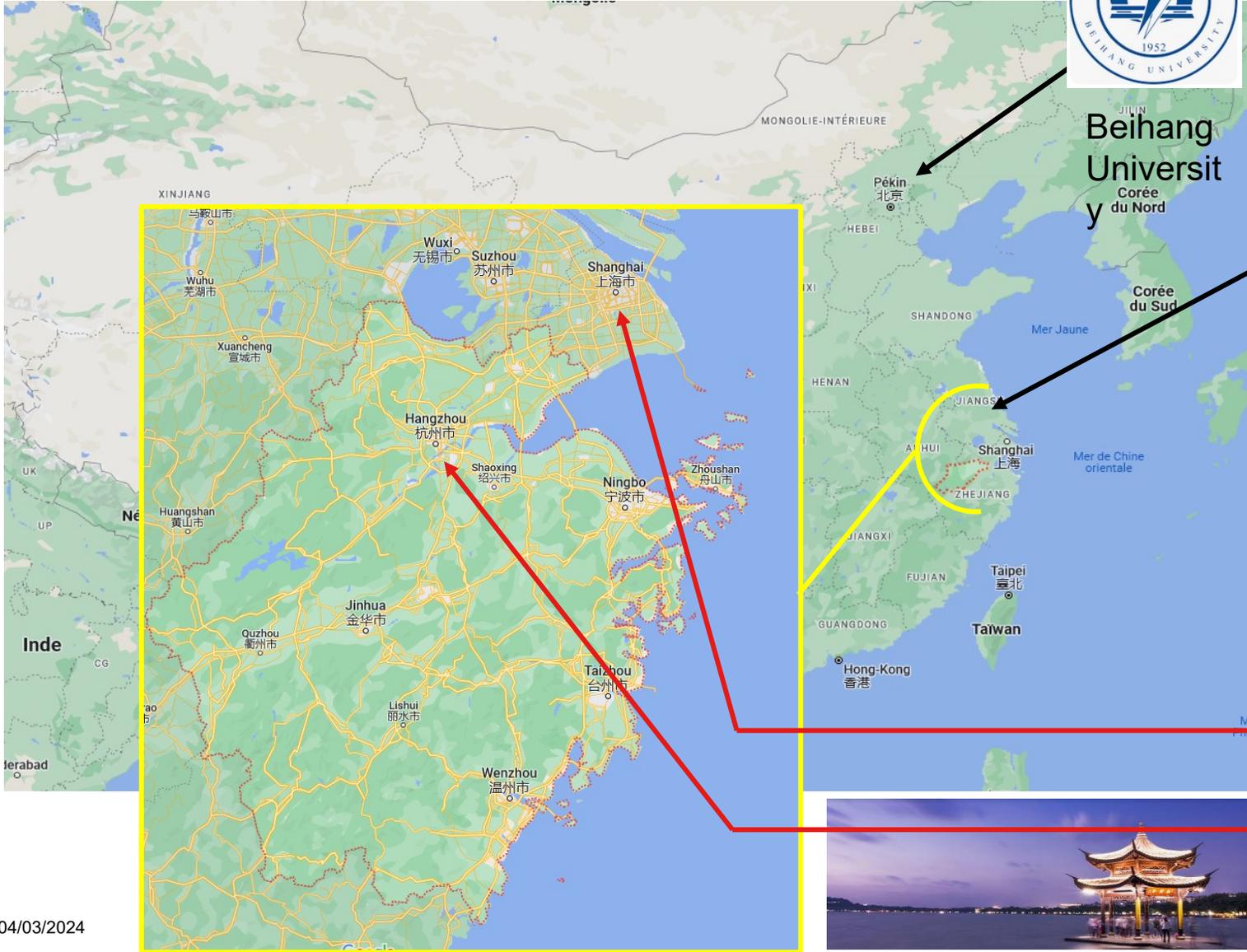
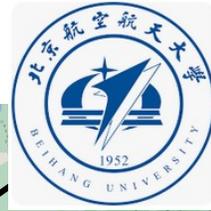
LE PROJET CHINE :

D'UNE SOLLICITATION À UNE OPPORTUNITÉ
AU SERVICE DE LA STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION ET
D'INNOVATION DU GROUPE INSA



Le projet Groupe INSA/ Université de Beihang

L'Université de Beihang



Beihang
Universit
y

Province Zhejiang

Points forts :

R&D, informatique, commerce (privé)

Secteurs porteurs :

Haute technologie, transport et logistiques, industrie légère (textile)

Province très riche:

Alibaba, Kikvision, Wanxiang, Geely, Wahaha, Dahua Technology, Eastcom...

Présence française :

Areva, L'Oréal, Total, Sanofi, Alcatel, Avantis, Danone, Air Liquide, Valeo...

Shanghai

Hangzhou

151-200
Academic Ranking of World Universities

Best Ranked Subjects

Subject	Rank
Aerospace Engineering	1
Instruments Science & Technology	2
Transportation Science & Technology	7
Mechanical Engineering	14
Automation & Control	18
Computer Science & Engineering	23
Nanoscience & Nanotechnology	30
Metallurgical Engineering	30

14
Best Chinese Universities Ranking



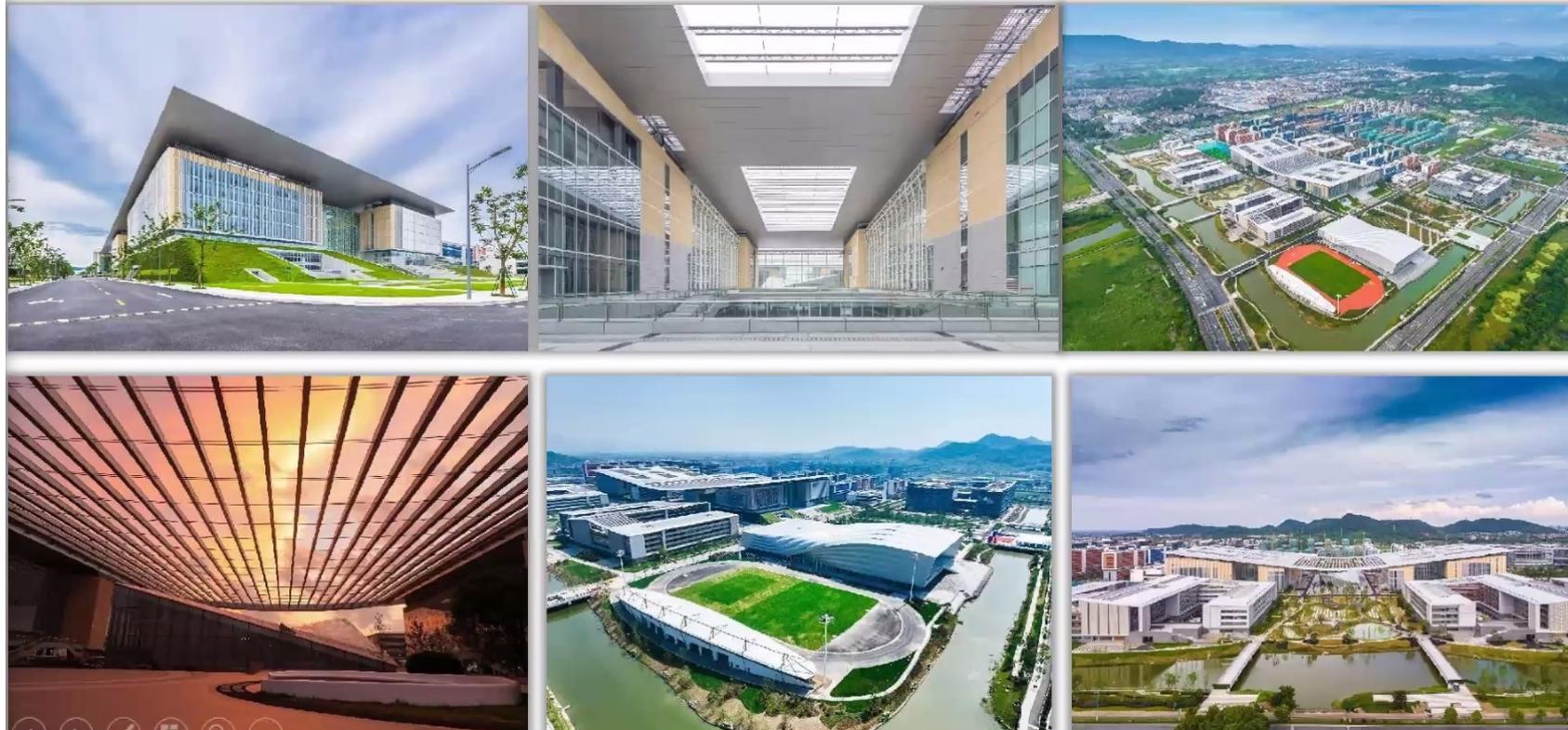
Joyaux historique, très dynamique, très attractive

150 km

Le projet Groupe INSA/ Université de Beihang

L'Université de Beihang

- L'Université de Beihang est située sur trois campus (2 à Pékin, le troisième à Hangzhou)
- Campus International avec signalétique en Français, en anglais et en Chinois
- Le campus de Hangzhou est capable d'accueillir jusqu'à 10.000 étudiants
- Le campus de Hangzhou se veut la « vitrine » des collaborations sino-Européennes



- 1 milliard d'euros
- 1 km²
- Salles de cours, laboratoires, amphithéâtres, bibliothèque, installations sportives de taille olympique, résidences universitaires
- Capacité de 10000 étudiants
- Hébergement de 6/8 structures d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Le projet Groupe INSA/ Université de Beihang

Formation : des programmes de formations en **Génie électrique, Matériaux, Computer science, Ingénierie bio-médicale et Génie Mécanique**, principalement d'ingénieurs, selon le modèle INSA, reconnu par la Cti. Accueil d'étudiants chinois et internationaux, selon un modèle pédagogique différenciant, décloisonné, interdisciplinaire, déployant les dernières évolutions autour des enjeux socio-écologiques et numériques, fortement hybridé aux sciences humaines et sociales.

Autour de 2 temps :

- Programme Franco-Chinois : Echange et doubles diplômes Ingénieur (INSA) et Master (Beihang)
- Institut Franco-Chinois : Formation d'ingénieurs et double diplôme de Masters internationaux

Régime permanent (2030) : 300 diplômés à terme en 2 étapes (150 les 3 premières années) et 30 EC sur les INSA en mobilité temporaire

Recherche : Des activités de recherche, structurées autour de la **neutralité carbone** et de **l'économie circulaire**, au sein du *Réseau de recherche France Chine sur la neutralité carbone*, couplées à la formation, et irrigués par les expertises des laboratoires du Groupe INSA.

Gouvernance et modèle économique de l'entité commune :

- Une **gouvernance conjointe et paritaire** et un pilotage garantissant le niveau d'autonomie nécessaire aux objectifs (accréditation, maîtrise des recrutements, de la pédagogie, protection de la marque).
- Un **modèle économique robuste** intégralement supporté par le partenaire universitaire et la province du Zhejiang et la ville d'Hangzhou, incluant l'ingénierie de projet et son suivi.

Le projet Groupe INSA/ Université de Beihang

Éléments structurants du projet

Ressources Humaines

- Corps professoral constitué de 20% Beihang / 20% Groupe INSA/ 60% co-recrutés
- Co-recrutement international avec COS mixte
- Un séjour des professeurs co-recrutés dans un INSA pendant plusieurs semaines/mois
- Frais de mission (vol + logement + repas) pris en charge directement par la partie chinoise
- Statut d'expert (bonus salarial + facilitation de la sécu) pour les professeurs expatriés
- Remboursement à coût complet au Groupe INSA des professeurs INSA impliqués

Pédagogie / formation

- Une pédagogie à l'image de celle du Groupe INSA
- Introduction des enjeux socio-écologiques avec au moins 30 ECTS dédiés dans la formation
- Une mobilité étudiante à l'internationale souhaitée
- Un recrutement des étudiants à l'international souhaité
- Une « INSA Académie » sur le campus d'Hangzhou pour assurer la formation des professeurs, penser l'évolution pédagogique (avec des profs de pédagogie)

Institutionnel

- Des systèmes de bourses pour les étudiants provenant de milieux moins favorisés
- Une forte relation avec les partenaires industriels sur place (parrainage, stage, cours donnés par des professionnels)

Un accord à l'échelle du Groupe INSA qui laisse à chaque INSA la possibilité d'un positionnement à la carte

Programmes Franco Chinois

- Masters : chaque INSA peut développer une offre de Master international ou bien valoriser ses masters existants en les proposant au partenariat pour une offre partagée (doubles masters en 3 ans)
- Double Diplôme :
 - a) un accueil en 1A
 - b) un accueil en département en 2028/2029

Institut Franco Chinois

- Un engagement du corps professoral (intégralement remboursé et rémunérateur) à hauteur des possibilités de chaque INSA et évolutif dans le temps
- Un engagement en recherche à hauteur des possibilités de chaque INSA et évolutif dans le temps

Calendrier UM6P et Beihang



09/24 : DD Beihang-INSA
*(acté par le Groupe - ADD
fév.2024)*

09/25: IFC Beihang – INSA
09/25: Démarrage UM6P-INSA
(en cours d'instruction)

